



FORMULAIRE D'INSCRIPTION REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

PERSONNE À INSCRIRE SUR LE REGISTRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone fixe : Mobile :

Situation de famille : isolé(e) en couple

Enfants : oui non Si oui : à proximité éloigné(s)

Je suis en perte d'autonomie : oui non Précisions éventuelles :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres, en qualité de :

- Personne âgée de 65 ans et plus
 Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
 Personne adulte handicapée

En cas d'urgence, personne(s) à prévenir :

Nom et prénom	Adresse complète	Téléphone	Qualité

MÉDECIN TRAITANT

Nom :

Adresse :

Téléphone :

RÉSEAU D'INTERVENANTS À DOMICILE (service d'aide à domicile, service de portage de repas à domicile, téléassistance, cabinet infirmier, etc.) :

Service	Adresse	Téléphone

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) que cette inscription n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS de la mairie toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Si la demande n'émane pas de l'intéressé(e)

Nom et qualité du demandeur :

Téléphone :

NB : - Les informations communiquées demeurent confidentielles. Elles seront néanmoins transmises au Préfet et, le cas échéant, aux services sociaux et sanitaires chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (articles 7 et 8 du décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004).- En application de l'article 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, toute personne inscrite au registre communal des personnes âgées ou handicapées a droit d'accès et de rectification des informations nominatives la concernant. L'intéressé(e) peut à tout moment demander sa radiation du registre. Les renseignements visés ci-dessus feront l'objet de la constitution d'un fichier informatique.

Date :

Signature :